

MARTIN JANSSEN

Le Conseil fédéral fait trop de concessions

Secret bancaire. Berne est trop peu déterminé à défendre la place financière lors de la conclusion des accords fiscaux, aux yeux de milieux bancaires conservateurs.

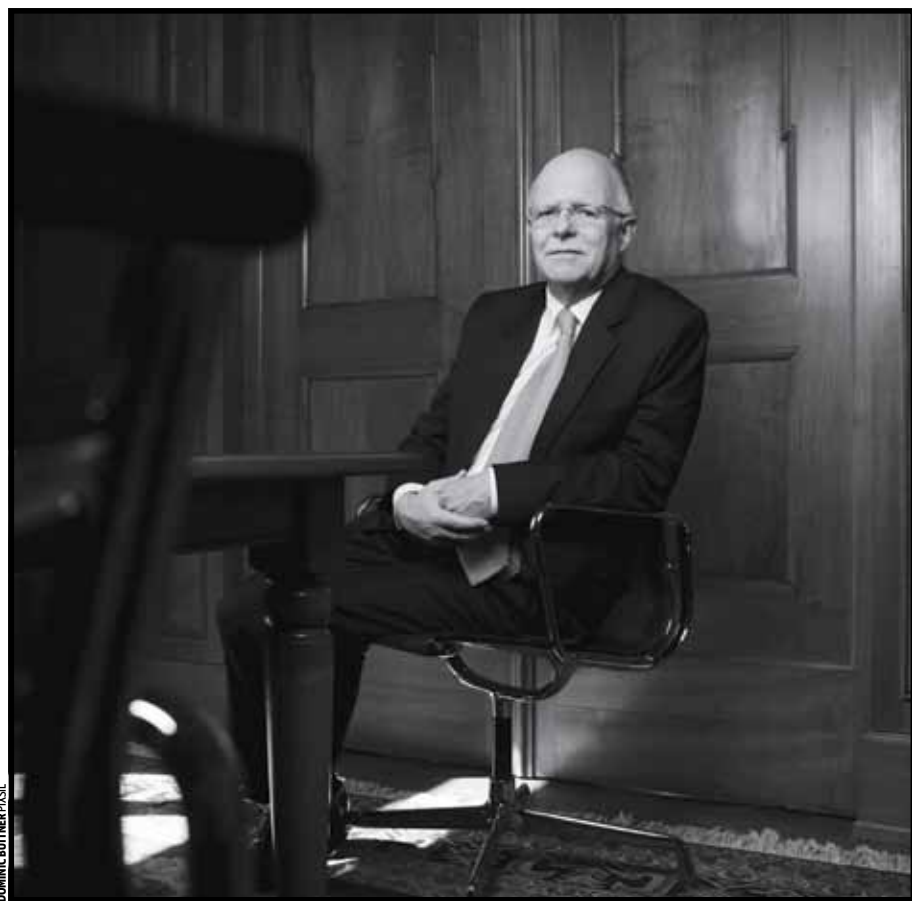
Les accords conclus par la Confédération avec Washington, Londres et Berlin pour défendre les banques suisses sont jugés sévèrement par certains cercles bancaires conservateurs. Professeur à l'Institut bancaire de l'Université de Zurich, Martin Janssen s'en fait le porte-parole.

Pourquoi rejetez-vous la formule d'auto-déclaration fiscale pour les clients étrangers des banques suisses présentée par Eveline Widmer-Schlumpf?

La Suisse a conclu avec le Royaume-Uni et l'Allemagne des accords visant à fiscaliser l'épargne à la source. Des accords qui pourraient être passés avec d'autres Etats. Je ne vois pas pour quelle raison la Suisse devrait, en plus, exiger un document d'autodéclaration fiscale de la part de ses banques. D'autant plus qu'elle serait la seule à poser ce genre d'exigence. Notre pays ne doit pas chercher à faire systématiquement mieux que les autres. Nous pourrions appliquer une telle norme si le Royaume-Uni, les Etats-Unis et les autres Etats importants le faisaient aussi. Une action solitaire nuirait à la compétitivité de notre place financière.

Admettez-vous les raisons qui ont amené la Suisse à lancer ce genre de proposition?

Certaines banques ont commis des fautes. Celles qui vont chercher les fonds de la clientèle appliquent probablement un modèle d'affaires intéressant, mais les excès commis au nom de ce modèle ont accru les pressions qui s'exercent aujourd'hui sur l'ensemble du secteur. D'où les concessions à accorder. Mais au nom de quelle stratégie? Nous n'en avons aucune. Nous ne savons pas nous défendre, et nous faisons trop de concessions.



DOMINIC BÖTTNER/PIXSI

Pourquoi cette absence de stratégie alors que des dirigeants éminents du secteur bancaire avertissent, depuis des années, que le secret bancaire traditionnel est sous pression? N'avons-nous rien appris de l'affaire UBS?

La Suisse aurait dû s'adapter plus complètement au changement de situation induit par la déclaration du Conseil fédéral de mars 2009 de ne plus opérer de distinction entre

fraude et évasion fiscales en ce qui concerne les avoirs de clients étrangers. De plus, des banques ont pensé être suffisamment bien armées pour tenter d'acquiescer des avantages en jouant avec certaines limites, quitte à agir contre le reste de la place financière. Enfin, la justice américaine vise peut-être plus que 11 banques par des enquêtes sur son territoire. Peut-être 25, voire plus! A la décharge

«Les activités à revenu fixe sont significativement plus dynamiques en termes de volume des transactions que l'an dernier.»

William Kennedy, responsable de l'unité produits financiers d'UBS, contredisant les prévisions de baisse de régime des obligations au profit d'une reprise des actions

de ces dernières, il ne leur est pas toujours facile d'identifier la limite entre ce qui est interdit et ce qui est autorisé.

La Finma n'a-t-elle pas enjoint les banques à la prudence dès le printemps 2010?

Appliquer les sommations de la Finma n'est pas simple. Alors que le cadre est fixé par la législation helvétique, notre autorité de surveillance propose une autre formule. Cela dit, ses avertissements n'étaient pas contraignants: les banques n'ont pas l'obligation légale d'être plus attentives à la question

fiscale de la clientèle, tant qu'elles ne contribuent pas activement à l'évasion fiscale ou à la fraude. Ce qui n'a pas empêché quelques banques de courir le risque de jouer contre les intérêts de notre place financière. Or, quand on se rend dans un pays étranger, on doit y respecter les lois en vigueur. Aussi, les banques qui ont fauté aux Etats-Unis doivent assumer leurs actes.

PROFIL

MARTIN JANSSEN
Professeur à l'Institut bancaire de l'Université de Zurich, fondateur et directeur d'Ecofin, une entreprise d'informatique bancaire, l'intellectuel zurichois est connu pour sa défense des thèses soutenues par les milieux conservateurs de la place financière. Il est un proche de Konrad Hummler, le patron de la banque Wegelin inculpée aux Etats-Unis.

Le gouvernement a-t-il encore une marge de manœuvre dans ce dossier?

Oui, mais il ne sait pas s'en servir. Personne n'a demandé à Eveline Widmer-Schlumpf de lancer des initiatives telles que la *Weissgeldstrategie* (stratégie de l'argent propre) ou de l'auto-déclaration fiscale. Elle est censée représenter

les aspirations et les intérêts du peuple suisse et pas celles des autorités américaines.

En dépit de l'opposition du SPD et des Verts, pourra-t-il répéter avec l'Allemagne le succès de l'accord Rubik qu'il a obtenu avec le Royaume-Uni?

Le projet d'accord répond à trois demandes de la Suisse: le règlement du passé (y com-

pris la dépenalisation des employés de banque), l'accès au marché allemand et la renonciation à employer des données volées en échange des concessions faites par la Suisse, dont le paiement d'un acompte de deux milliards de francs. Mais nous n'obtiendrons, en fait, pas notre exigence minimale en contrepartie de notre concession, l'accès au marché. Celui-ci n'est qu'une illusion, car l'adaptation de la directive Mifid (directive communautaire réglementant les marchés d'instruments financiers) privera pratiquement les banques suisses de leur liberté d'action. De plus, l'accès au marché n'est possible que si la Suisse accepte de soumettre ses banques au contrôle de l'autorité allemande de surveillance des marchés financiers (BaFin) en matière de protection des consommateurs. En outre, l'accord autorise toujours l'usage, par les autorités allemandes, de données volées. Seul demeure le règlement du passé à des taux d'impôt plus élevés que dans la première version. Pour leur part, les Allemands obtiennent beaucoup d'argent et la garantie d'un respect scrupuleux de l'accord par les banques suisses. C'est une capitulation totale de la Suisse. Un très mauvais signal pour les négociations à venir avec d'autres Etats.

«NOUS DEVONS CESSER DE CÉDER À LA PEUR.»

Quelle stratégie le Conseil fédéral doit-il appliquer?

Il doit coopérer étroitement avec l'Association suisse des banquiers. Et pourquoi n'exigerions-nous pas des Américains ce qu'ils demandent aux autres? Ils abritent des montants non déclarés bien supérieurs à ceux qui sont déposés chez nous. Pour quelle raison ne transmettent-ils pas d'informations sur les avoirs des étrangers déposés chez eux?

Que préconisez-vous pour amener Washington à nos vues?

Nous devons placer les Américains devant leurs responsabilités. Et, bien sûr, appliquer chez eux les lois qui y sont en vigueur. Mais en proposer davantage n'est que bêtise. C'est pourtant ce que fait le Conseil fédéral.

Comment contrer la menace de fermetures forcées d'autres banques, que peuvent brandir les Etats-Unis, ou celle de l'instauration de sévères limitations au marché, que lanceraient les Européens, face aux banques suisses que les uns et les autres jugent insuffisamment coopératives?

Il nous faut une coopération étroite entre la Banque nationale suisse, la Finma et le Secrétariat d'Etat aux affaires financières pour protéger nos banques contre les attaques. Et nous ne devrions pas exclure de nous défendre becs et ongles. Il ne faut pas oublier qu'il y a des limites aux attaques que les autres pays peuvent lancer contre la Suisse: ils veulent aussi faire des affaires avec nous.

L'Association suisse des banquiers participe déjà activement à l'élaboration de solutions que vous dénoncez, comme l'autodéclaration fiscale. Va-t-elle trop loin?

A mon avis, elle se trompe fondamentalement en proposant des mesures sans exiger de contreparties sérieuses.

Quelle alternative proposez-vous? Faut-il interdire aux banques toute activité à l'étranger pour se prémunir de mauvaises surprises?

Pas du tout. Il suffit d'appliquer les règles en matière de gestion transfrontière. La Suisse est un pays qui fonctionne bien, où les banques sont performantes. Elle n'a aucun intérêt à se voir dicter le contenu de ses propres lois par l'étranger. Le Conseil fédéral doit alors négocier avec les pays qui pensent comme nous, à savoir le Luxembourg, l'Autriche, Singapour, la Chine, Dubaï, le Mexique entre autres, afin de nous renforcer mutuellement.

Devons-nous envisager des coalitions avec eux?

Nous pourrions, au moins, échanger nos expériences de pays placés sous la pression de grandes puissances. En Suisse, l'opinion publique reprend à son compte les reproches que nous adressent les Américains! Il faut que cela s'arrête. Nous devons cesser de céder à la peur et réfléchir à une vraie stratégie de défense de nos intérêts. **PROPOS RECUEILLIS PAR YVES GENIER**